



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, par madame Judith Saint-Louis, présidente d'élection, QUE :

1. Les postes suivants
sont ouverts aux
candidatures :
Maire
Conseiller municipal au siège # 1
Conseiller municipal au siège # 2
Conseiller municipal au siège # 3
Conseiller municipal au siège # 4
Conseiller municipal au siège # 5
Conseiller municipal au siège # 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre de ces postes devra être produite au bureau de la présidente d'élection, ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

22 septembre au 6 octobre 2017
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

À NOTER que
le vendredi 6 octobre 2017
le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30
de façon continue

3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :
5 novembre 2017
de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :
29 octobre 2017
de 12 h à 20 h

4. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Madame Manon Desloges.
5. J'ai nommé comme adjointe (pour recevoir les déclarations de candidature en mon absence, le cas échéant) : Madame Manon Desloges.

6. Vous pouvez me joindre ou joindre l'adjointe désignée à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et aux numéros de téléphone suivants :

Présidente d'élection
88, chemin Masson
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0
Tel : (450) 228-2543 p. 224

Adjointe
88, chemin Masson
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0
Tel : (450) 228-2543 p. 238

7. Des informations pertinentes au processus électoral peuvent être consultées sur le site Internet de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au www.ste-marguerite.qc.ca/election.html.

Donné à Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ce 30 août 2017.

Judith Saint-Louis
Présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis public ci-haut concernant les sujets précités à la page ___ de l'édition du 30 août 2017 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus, une copie dudit avis a été affichée par la soussignée au babillard à l'hôtel de ville à la date précitée et diffusé sur le site Internet de la Ville.